

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

ITM162

5 jours (35h) 3 390,00 €^{HT}

Objectifs

Acquérir les compétences et le savoir-faire des DPO en se référant aux 17 exigences énumérées par la CNIL • Connaître les outils et procédures de conformité et savoir les appliquer • Avoir une expertise pour prendre des décisions dans un contexte de protection des données personnelles

Profil Stagiaire(s)

Toute personne qui met en oeuvre la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein de l'entreprise

Pré-requis

Connaissances globales du monde de l'entreprise

Profil Animateur(s)

Cette formation est animée par un consultant expert DPO.



PROGRAMME

Principes généraux

Contextualisation et éléments de cadrage

Dispositions générales

Champ d'application matériel et territorial

Principes relatifs au traitement des données à caractère personnel

Licéité

Catégories particulières de données

Condamnations pénales et infractions

Droits de la personne concernée

Transparence et modalités

Information et accès aux DCP

Rectification et effacement

Portabilité

Droit d'opposition

Responsable de traitement et sous-traitant

Mesures techniques et organisationnelles

Protection des données dès la conception

Responsables du traitement

Registre des activités de traitement

Sécurité des DCP et du traitement

Notification à l'autorité de contrôle

Communication aux personnes concernées

Analyse d'impact

DPO : fonction, missions, codes de conduite et certification

Transferts de données à caractère personnel vers des pays tiers ou organisations internationales

Autorités de contrôle indépendantes

Compétences, missions et pouvoirs

Loi informatique et libertés

Dispositions spécifiques

Contactez-nous

Conseiller formation

09 88 66 10 00

inscriptions@demos.fr

Nos sessions

26 - 30 juin 2023 : Paris

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

ITM162

5 jours (35h) 3 390,00 €^{HT}

Examen blanc, puis passage de la certification à l'issue de la formation

Méthodes pédagogiques & Evaluation

Suivi & Evaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

Une évaluation de compétences en ligne en début et en fin de formation qui peut prendre différentes formes selon le contenu de la formation suivie : Tests d'évaluation des acquis, cas pratiques, mises en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Ressources pédagogiques

Support de formation, exercices...

Moyens techniques

Nos centres de formation DEMOS, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de colearning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

En complément

Certification conforme au référentiel de certification des compétences du DPO de la CNIL

Au choix 2 examens possibles : CDPO accrédité par IAS (International Accreditation Service): examen à livre ouvert (Support de cours autorisé) composé de 12 questions à développement, proposé en ligne sur la plateforme de PECB ou en salle sur papier. Ou CDPO accrédité par la CNIL : examen à livre fermé (Support de cours non autorisé), composé de 100 questions à choix multiples, proposé uniquement en salle sur papier. La CNIL n'autorise pas encore cet examen en ligne avec télésurveillance. Le participant peut choisir son examen. La certification est incluse dans le prix du cours.

600,00 €